

Séance du 7 juin 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} juin 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mmes Durruty, Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Bensoussan, M. Boutonnet, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, MM. Duzert, Etcheto, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à Mme Brau-Boirie ; M. Soroste à M. Neys ; M. Ugalde à Mme Lauqué ; Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Durruty ; Mme Taieb à Mme Castel ; Mme Belbaraka à M. Laiguillon ; Mme Destin à M. Boutonnet ; Mme Herrera Landa à Mme Picard-Felices, M. Bergé à M. Pallas ; M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Durruty présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **RESSOURCES HUMAINES** - Contrat de partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour - Chaire OPTIMA, Observatoire du PiloTage et de l'Innovation Managériale des Administrations.

L'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour a créé un programme de recherche sous le nom de Chaire OPTIMA - Observatoire du PiloTage et de l'Innovation Managériale des Administrations. Elle met ainsi en relation l'université et des collectivités ou des entreprises partenaires du secteur public local, pour mieux connaître, partager et accompagner la mise en œuvre de pratiques de gestion axées vers une amélioration de la gouvernance et de la performance du secteur public local.

Cette chaire a pour ambition de :

- constituer un observatoire du pilotage et de l'innovation managériale locale pour mieux connaître et comprendre les pratiques locales concernées,
- partager ces innovations à l'échelle locale et nationale, entre universitaires et praticiens,
- accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de ces pratiques innovantes,
- constituer un laboratoire de fabrication de l'innovation locale, de manière collaborative avec les acteurs locaux (notamment les usagers/citoyens/contribuables),
- être force de propositions en termes d'outils et de modalités de fonctionnement innovants répondant aux mutations du contexte local.

A l'instar de villes comme Bordeaux et Pau, la Ville de Bayonne souhaite apporter un soutien durable à ce lieu de recherche en s'engageant dans un partenariat principal sur la durée de la chaire. Elle pourra ainsi participer aux travaux menés par la chaire pour accompagner ses propres démarches innovantes et participer à ses organes de gouvernance.

Le contrat et ses annexes, joints à la présente délibération, précisent les modalités du partenariat et notamment le montant de la participation financière qui s'élève à 2 500 € par an.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la participation de la Ville de Bayonne à la chaire OPTIMA et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de partenariat correspondant.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.